Question orale de Mme VAN OFFELEN : Aménagement du parc Montjoie.

Mme Van Offelen rappelle que le parc Montjoie, charmant petit parc au cœur d'un îlot, est fréquenté surtout par des personnes âgées qui vont promener leur chien et des familles avec de jeunes enfants. C'est un espace très convivial comportant des arbres remarquables.

Mme Van Offelen est intervenue à plusieurs reprises dans cette enceinte pour demander que l'on refasse des chemins en mauvais état, et cela a été fait de façon remarquable. Tous les chemins dans le parc ont été refaits. Ce parc est parfaitement accessible pour les PMR, les personnes âgées et les familles avec poussette. Par ailleurs, Mme Van Offelen se réjouit de la suite très positive réservée par le Collège au dossier relatif au réaménagement du terrain de tennis désaffecté. Tout un processus participatif a été organisé pour déterminer ce qu'on allait mettre à la place de ce terrain de tennis. Il y a eu des propositions vraiment intéressantes visant à en faire une zone multisport pour les jeunes, avec également des terrains de pétanque.

Mme Van Offelen est retournée récemment au parc Montjoie, suite à des plaintes de riverains à l'égard de l'état des plaines de jeux. Elle a constaté que des balançoires ont été démontées, que des jeux en bois sont détériorés et parfois taggués. Un panneau de la commune indique sur les balançoires que, pour des raisons de sécurité, il est interdit de les utiliser mais de toute manière, elles sont devenues impraticables. Des barrières en bois sont défoncées, des piliers en bois ont été cassés, le monument à la mémoire de Jean et Pierre Carsoel et la plaque d'inauguration du parc à côté de l'entrée sise avenue Winston Churchill ne sont pas vraiment entretenus et la clôture entourant le terrain de tennis désaffecté est toujours fort abimée à certains endroits, ce qui est dangereux pour les enfants. Les portails d'entrée sont aussi verdis, etc...Quand les plaines de jeux vont-elles être refaites ou à tout le moins réaménagées ? Où en sont les projets concernant le terrain de tennis ?

Mme l'Echevine De Brouwer cite, parmi les petits travaux et chantiers entrepris au parc Montjoie, l'installation des îlots de tri qui permettent de ne plus envoyer à l'incinérateur une série de déchets recyclables grâce à leur inclusion dans la filière recyclant les plastiques et les PMC.

Pour ce qui concerne le terrain 5, en l'occurrence l'ancien terrain de tennis, le Collège a vraiment l'intention de garder cet espace pour le rendre disponible aux habitants, puisque le club voisin du parc souhaitait l'employer comme terrain de tennis. La concertation menée avec la collaboration de Mme l'Echevine Ledan a permis de faire émerger les attentes des usagers du parc.

Le service vert a été retardé dans la réalisation de toute une série de projets à cause de la tempête. Le Collège a néanmoins toujours l'ambition de désigner une entreprise cette année. Il faut aussi introduire une demande de permis, vu que le parc figure sur la liste de sauvegarde. D'autres interventions sont prévues dans le parc, telles que le remplacement des clôtures en châtaigniers soit à l'identique soit avec de petites haies sèches ou fascines, le nettoyage par la cellule anti-tags du mur du côté de l'ancien terrain de tennis, le nettoyage de la barrière...

Pour ce qui concerne les aires de jeux, trois jeux doivent être retirés parce qu'ils ne satisfont plus aux normes de sécurité. Le service doit encore réfléchir aux infrastructures qui les remplaceront mais il y aura un toboggan pour les tout-petits.

Une porte d'une des aires de jeux a été réparée et une autre doit encore l'être. Le nettoyage, le décompactage et le criblage du sable de la plaine de jeux sont également prévus, vraisemblablement pour le mois de mai.

Le suivi des aires de jeux a été professionnalisé : une personne passe toutes les semaines pour contrôler la sécurité des jeux et vérifier que les interdictions communales sont bien respectées.

Mme Van Offelen demande quand les balançoires seront remplacées et accessibles et quand des aménagements seront opérés pour le sol des plaines de jeux

Mme Van Offelen signale aussi que la clôture trouée du terrain de tennis désaffecté pose des problèmes de sécurité, vu que la pharmacienne de la rue Edith Cavell a dû soigner un enfant qui s'était blessé en passant par le trou de la clôture

Mme l'Echevine De Brouwer répond qu'il n'est pas prévu de modifier le sol du parc Montjoie. Si une demande émerge en ce sens, il conviendra de l'examiner mais Mme l'Echevine De Brouwer précise que le sable est aussi intéressant pour les enfants

On compte remplacer les jeux dans les mois à venir, et Mme l'Echevine De Brouwer vérifiera ce qu'il en est pour la clôture.